



NMVS Formation
Notre métier, Votre sécurité

Espace Confiné

Objectifs :

Les stagiaires seront capables de :

Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés, et maîtriser la (les) procédure(s) préalable (s) à toute intervention.

Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, et utiliser les moyens de code de communication.

Surveillant :

Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication) jusqu'à la remontée des équipiers.

Maîtriser les procédures d'alerte et de secours.

Intervenant :

Maîtriser les procédures d'évacuation de l'espace confiné.

Repérer et prévenir les risques au cours de l'activité menée dans un espace confiné.

Public visé :

Personnes qui travaillent en espace confiné

Coûts pédagogiques :

Sur devis

Formateur :

1 formateur spécialisé en espace confiné

Pré requis :

Aucun pré requis exigé

Durée :

La journée de formation aura une durée de 7 h 00 réparties en théorie et

Participants :

De 2 à 8 apprenants en intra ou inter

E.P.I. :

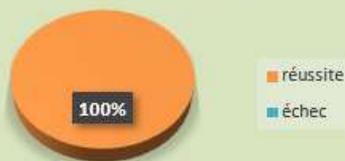
Casque, chaussures de sécurité et gants

Lieu de la formation :

Dans l'entreprise ou aux locaux de NMVS Formation

Taux réussite

Année de référence N-1



Programme :

La recommandation R447 traite de la prévention des accidents lors des travaux dans un espace confiné. Elle souligne la nécessité de former les personnels à la prévention des risques en intégrant l'organisation de l'intervention, l'utilisation des équipements de sécurité et l'organisation de secours.

Le dispositif de formation garantit, pour les employeurs, une formation fondée sur une entreprise commune de prévention et sécurité au travail, telle que préconisée dans les recommandations R447. (Appui également sur la ED 6184 INRS)

✓ Pour tous :

Prévention des risques en espace confiné
Maîtrise de l'utilisation du détecteur de gaz.

✓ Pour les surveillants

Notions sur les appareils respiratoire d'évacuation (pour contrôle)
Notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti-chute, harnais (pour contrôle).

✓ Pour les intervenants

Maîtrise de l'utilisation des équipements de travail en hauteur
Maîtrise de l'utilisation des EPI

Moyens pédagogiques :

Matériel de formation (auto sauveur, trépied, stop chute, harnais, détecteur 4 gaz, ventilateur, machine à fumée)

Paper bord, vidéo projecteur ordinateur (si salle)

Les stagiaires doivent avoir leurs E P I (surtout chaussures sécurité)

Contenu et intentions pédagogiques :

Théorie et manipulation du matériel à utiliser en espace confiné

Possibilité de faire de la pratique en ½ journée en plus sur un site sécurisé (voir conditions avec NMVS Formation et programme « Espace confiné avec pratique »)

Validation :

A l'issue d'une entière participation au stage, une attestation sera délivré par l'OF

Livret remis aux stagiaires à l'issue de la formation.

Maintien et Actualisation des Compétences conseillé tous les 2ans.

En cas de besoin d'aménagement de la formation ou de difficultés individuelles particulières, n'hésitez pas à nous contacter

Contact :

NMVS Formation – 606 Rue de l'Industrie - Parc Visionis - 01090 GUEREINS

Tél. : 06.40.28.53.09 - courriel : nmvs.formation@gmail.com

SARL au capital de 5000 - N° Siret : 82977892700022 - N° TVA Intra. : FR88 829778927 - Code NAF : 8559A